

Professionnels

# ACCOMPAGNER LES ÉLÈVES À BORDEAUX NORD



## LA CITÉ ÉDUCATIVE DE BORDEAUX

La Cité Educative de Bordeaux a démarré en septembre 2021 et vise à intensifier les prises en charge éducatives des enfants et des jeunes, de la naissance à l'insertion professionnelle, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire. Elle consiste en une grande alliance des acteurs éducatifs dans les quartiers prioritaires de Bordeaux Nord (Aubiers, Bacalan, Chartrons Saint-Louis, Grand Parc) : parents, services de l'État, des collectivités, associations, habitants.

L'ambition de la Cité Educative de Bordeaux n'est pas d'être un dispositif de plus mais de mieux coordonner les dispositifs existants et d'innover pour aller plus loin. L'enjeu est de pouvoir accompagner au mieux chaque parcours éducatif individuel, depuis la petite enfance jusqu'à l'insertion professionnelle, dans tous les temps et espaces de vie.

Des enjeux ont été définis avec l'ensemble des acteurs :

- 1 Décloisonner et apaiser les quartiers pour favoriser la mixité sociale, développer la citoyenneté et prévenir toutes formes de violences.
- 2 Favoriser la réussite éducative pour tous pour soutenir les parcours individuels, notamment sur les questions d'orientation et d'insertion professionnelle et favoriser l'implication des familles et particulièrement les familles allophones.
- 3 Améliorer la santé et le bien-être pour favoriser l'accès aux droits, à la prévention et aux soins de santé, notamment sur les questions de santé mentale et sensibiliser aux questions environnementales.

L'accompagnement à la scolarité regroupe :

- 1 L'accompagnement éducatif et « devoirs faits » de l'Éducation Nationale
- 2 L'accompagnement à la scolarité
- 3 Le mentorat

### Pour qui ?

Des élèves volontaires d'école élémentaire et l'ensemble des élèves de 6ème (obligatoire) de collège

### Par qui ?

Des professeurs et des assistants pédagogiques au collège

### Quand ?

- Hors temps scolaire en élémentaire
- Dans l'emploi du temps au collège

### Où ?

Dans l'établissement scolaire

### Comment ?

Par une approche collective.

Accompagnement éducatif :

- Proposition d'activités dans 4 domaines : aide aux devoirs et aux leçons, pratique artistique et culturelle, pratique sportive et pratique d'une langue vivante étrangère.
- Pour l'élémentaire : chaque circonscription dispose d'une enveloppe globale d'heures d'accompagnement éducatif et concerta les établissements scolaires sur leurs besoins. Les enseignants et AESH sont volontaires. Le nombre d'heures par école est réparti selon les besoins et projets des écoles.

Devoirs faits :

- Dispositif obligatoire pour les 6èmes au collège, 1h par classe au minimum par semaine avec une organisation en fonction de chaque établissement.



### Pour qui ?

Les enfants de l'école élémentaire, du collège et du lycée fréquentant les associations qui développent l'accompagnement à la scolarité

### Par qui ?

- Des animateurs d'accompagnement à la scolarité des associations
- Salariés, bénévoles et/ou services civiques

### Quand ?

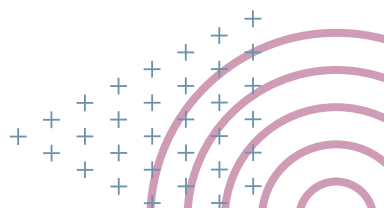
Sur le temps périscolaire (après l'école et mercredi) ou extra-scolaire (samedi et vacances)

### Où ?

- Dans l'établissement scolaire de l'enfant
- Dans les locaux de l'association

### Comment ?

- Activités sur l'aide méthodologique au travail scolaire en petit groupe ( 8 à 12 enfants maximum ) et sur les apports culturels nécessaires à la réussite scolaire des enfants.
- Les parents doivent être associés aux actions, pour faciliter la compréhension du système scolaire et leur implication dans le suivi de la scolarité de leurs enfants.
- Financement : par la CAF, le département, la ville, des fondations.



## 3 LE MENTORAT

### Pour qui ?

Les enfants et jeunes de 5 à 25 ans, scolarisés et non scolarisés

### Par qui ?

Des bénévoles de l'association encadrés par des salariés

### Quand ?

Sur le temps périscolaire (après l'école et mercredi) ou extra-scolaire (samedi et vacances)

### Où ?

- Au domicile de l'enfant
- Sur le lieu de travail du bénévole de l'association
- Dans l'établissement scolaire de l'enfant
- En sortie à l'extérieur ( lieu culturel, etc... )
- Dans les locaux de l'association ou au sein des structures du quartier



### Comment ?

Au cœur des quartiers, des structures créent et animent des programmes de mentorat. Elles s'adressent aux enfants, aux adolescents et aux jeunes adultes, et visent à lutter contre les inégalités, favoriser la réussite scolaire et à améliorer l'insertion professionnelle. Le mentorat bénéficie ainsi à ce public, mais également aux mentors ainsi qu'aux territoires concernés.

Une relation interpersonnelle d'accompagnement, de soutien, sur le moyen- long terme se met en place et est basée sur l'apprentissage mutuel.

Le mentorat permet de favoriser l'autonomie et le développement de l'enfant ou du jeune accompagné sur des questions de formation, de découverte professionnelle, de son environnement...

Ce binôme bénévole- jeune agit au sein d'une structure professionnelle encadrante (formations, suivis, évaluation...).

Les associations de mentorat ont des approches différentes et répondent à des besoins différents.

# QUELLES ASSOCIATIONS INTERVIENNENT ?

## LE QUARTIER DES AUBIERS

- ♥ Centre d'animation Bordeaux Lac  
79 cours des Aubiers - 05 56 50 47 73  
Accompagnement à la scolarité du CP à la terminale
- ♥ Cap Lab de l'Association Cap d'Agir  
127 rue Charles Tournemire, 2ème étage, appt 218 - 07 49 53 33 23  
Accompagnement à la scolarité du CE1 à la terminale
- ♥ Proxité  
Au Centre d'animation du Lac, 79 cours des Aubiers – 07 50 72 52 71  
Mentorat pour les jeunes de 15 à 25 ans
- ♥ Afev  
Mentorat à domicile ou au sein des structures du quartier  
De la grande section de maternelle à la terminale
- ♥ Entraide Scolaire Amicale  
Mentorat à domicile ou au sein des structures du quartier – 06 77 78 69 64  
Du CP à la terminale

## LE QUARTIER DU GRAND PARC

- ♥ Centre d'animation du Grand Parc  
36 Rue Robert Schuman- 05 56 50 31 63  
Du CP à la terminale
- ♥ Centre social Culturel du Grand Parc GP Inten6T  
25 place de l'Europe- 05 56 50 38 22  
Du CP à la terminale
- ♥ Académie Younus  
37 rue Louis Geandreaud – 07 49 65 75 91  
Du CP à la terminale
- ♥ Centre social Foyer Fraternel  
23 rue Gouffrand – 07 66 31 21 08  
Du CP à la terminale
- ♥ Afev  
Mentorat à domicile ou au sein des structures du quartier  
De la grande section de maternelle à la terminale

Renseignements auprès des établissements scolaires ou du centre d'animation
- ♥ Entraide Scolaire Amicale  
Mentorat à domicile ou au sein des structures du quartier – 06 77 78 69 64  
Du CP à la terminale
- ♥ Télémaque  
Mentorat à partir de la 5ème

Renseignements auprès du collège

## LE QUARTIER DE BACALAN

---

- ♥ Centre d'animation de Bacalan  
Renseignements au centre d'animation, 139 Rue Joseph Brunet - 05 56 50 82 18
- ♥ Amicale Laïque de Bacalan  
Renseignements à l'Amicale Laïque, 5 Rue Joseph Brunet- 05 56 50 85 60
- ♥ Association Cap d'Agir  
Renseignements auprès du collège et du centre d'animation - 06 17 70 39 66
- ♥ Afev  
Mentorat à domicile ou au sein des structures du quartier  
Renseignements auprès des établissements scolaires ou du centre social  
De la grande section de maternelle à la terminale
- ♥ Entraide Scolaire Amicale  
Mentorat à domicile ou au sein des structures du quartier – 06 77 78 69 64  
Du CP à la terminale
- ♥ Télémaque  
Renseignements auprès du collège  
Mentorat à partir de la 5ème

## LE QUARTIER DE CHARTRONS / SAINT LOUIS

---

- ♥ Centre Social Bordeaux Nord  
58 Rue Joséphine- 05 56 39 46 72  
Du CP à terminale
- ♥ Centre social Foyer Fraternel  
23 rue Gouffrand – 07 66 31 21 08  
Du CP à la terminale
- ♥ Afev  
Mentorat à domicile ou au sein des structures du quartier  
Renseignements auprès des établissements scolaires ou du centre social  
De la grande section de maternelle à la terminale
- ♥ Entraide Scolaire Amicale  
Mentorat à domicile ou au sein des structures du quartier – 06 77 78 69 64  
Du CP à la terminale



